



Ils sont admirables

Lorsque l'on cause à fond, soit avec un évêque, soit avec un homme d'œuvres expérimenté, sur la situation générale et les espérances d'avenir, il est bien rare que l'entretien ne se termine pas par cette déclaration : « Tout dépend du clergé »...

La journée

Les ministres et sous-secrétaires d'Etat se sont réunis ce matin, au ministère des Affaires étrangères, sous la présidence de M. Poincaré. La séance a été consacrée à l'expédition des affaires courantes.

La réforme électorale

Le Congrès des œuvres ouvrières à Châlons, sous la présidence des évêques de Châlons, Troyes et Dijon, clôture aujourd'hui ses importantes séances où l'on a admiré, avec la solidité et la pureté des doctrines exposées, l'accent de foi qui donne aux efforts des hommes leur plein et réel épanouissement.

Un jugement inique

L'église Notre-Dame du Roule à Cherbourg, avait été bâtie par les fidèles sur des terrains cédés gratuitement par divers donateurs, à condition que l'édifice servirait perpétuellement à l'exercice du culte catholique.

La « défense laïque »

L'investigation d'un sénateur du Rhône dont le nom ne semble pas d'accord avec les opinions avancées, — M. Beauvillain, des sénateurs et députés de gauche se réunissent aujourd'hui au Palais-Bourbon et, avec eux, les délégués des organisations du personnel de l'enseignement primaire laïque.

Nos romans

« Ne pourriez-vous faire déposer dans les gares vos romans à 20 centimes? Si cela se peut, ne manquez pas d'en envoyer à la bibliothèque de la gare de... »

Les biens de la messe de Digne

Digne, 11 juillet. — Le tribunal correctionnel a rendu aujourd'hui son jugement dans l'affaire des biens de la messe épiscopale de Digne.

Acquittement de Mgr Castellani

On se souvient que Mgr Castellani, évêque de Digne, l'abbé Barberoux, ancien secrétaire de l'évêché, et un employé de banque à Lyon, M. Brao de la Perrière, étaient inculpés d'avoir détourné de leur destination des valeurs mobilières qui seraient appartenues, soit à la Messe, soit au Séminaire.

La liberté du catéchisme

Il est entendu que nous vivons sous le règne de la liberté. Nous avons le mot; d'autres jouissent de la réalité, mais pas dans le Limousin.

Un jugement inique

L'église Notre-Dame du Roule à Cherbourg, avait été bâtie par les fidèles sur des terrains cédés gratuitement par divers donateurs, à condition que l'édifice servirait perpétuellement à l'exercice du culte catholique.

La « défense laïque »

L'investigation d'un sénateur du Rhône dont le nom ne semble pas d'accord avec les opinions avancées, — M. Beauvillain, des sénateurs et députés de gauche se réunissent aujourd'hui au Palais-Bourbon et, avec eux, les délégués des organisations du personnel de l'enseignement primaire laïque.

Nos romans

« Ne pourriez-vous faire déposer dans les gares vos romans à 20 centimes? Si cela se peut, ne manquez pas d'en envoyer à la bibliothèque de la gare de... »

La R. P. au Sénat

Les choses sont en train de se passer comme nous l'avions prévu : La représentation proportionnelle est votée par la Chambre à la formidable majorité de 122 voix, sans même que le président du Conseil se soit donné la peine de poser la question de confiance.

Les biens de la messe de Digne

Digne, 11 juillet. — Le tribunal correctionnel a rendu aujourd'hui son jugement dans l'affaire des biens de la messe épiscopale de Digne.

Acquittement de Mgr Castellani

On se souvient que Mgr Castellani, évêque de Digne, l'abbé Barberoux, ancien secrétaire de l'évêché, et un employé de banque à Lyon, M. Brao de la Perrière, étaient inculpés d'avoir détourné de leur destination des valeurs mobilières qui seraient appartenues, soit à la Messe, soit au Séminaire.

La liberté du catéchisme

Il est entendu que nous vivons sous le règne de la liberté. Nous avons le mot; d'autres jouissent de la réalité, mais pas dans le Limousin.

Un jugement inique

L'église Notre-Dame du Roule à Cherbourg, avait été bâtie par les fidèles sur des terrains cédés gratuitement par divers donateurs, à condition que l'édifice servirait perpétuellement à l'exercice du culte catholique.

La « défense laïque »

L'investigation d'un sénateur du Rhône dont le nom ne semble pas d'accord avec les opinions avancées, — M. Beauvillain, des sénateurs et députés de gauche se réunissent aujourd'hui au Palais-Bourbon et, avec eux, les délégués des organisations du personnel de l'enseignement primaire laïque.

La R. P. au Sénat

Les choses sont en train de se passer comme nous l'avions prévu : La représentation proportionnelle est votée par la Chambre à la formidable majorité de 122 voix, sans même que le président du Conseil se soit donné la peine de poser la question de confiance.

Les biens de la messe de Digne

Digne, 11 juillet. — Le tribunal correctionnel a rendu aujourd'hui son jugement dans l'affaire des biens de la messe épiscopale de Digne.

Acquittement de Mgr Castellani

On se souvient que Mgr Castellani, évêque de Digne, l'abbé Barberoux, ancien secrétaire de l'évêché, et un employé de banque à Lyon, M. Brao de la Perrière, étaient inculpés d'avoir détourné de leur destination des valeurs mobilières qui seraient appartenues, soit à la Messe, soit au Séminaire.

La liberté du catéchisme

Il est entendu que nous vivons sous le règne de la liberté. Nous avons le mot; d'autres jouissent de la réalité, mais pas dans le Limousin.

Un jugement inique

L'église Notre-Dame du Roule à Cherbourg, avait été bâtie par les fidèles sur des terrains cédés gratuitement par divers donateurs, à condition que l'édifice servirait perpétuellement à l'exercice du culte catholique.

La « défense laïque »

L'investigation d'un sénateur du Rhône dont le nom ne semble pas d'accord avec les opinions avancées, — M. Beauvillain, des sénateurs et députés de gauche se réunissent aujourd'hui au Palais-Bourbon et, avec eux, les délégués des organisations du personnel de l'enseignement primaire laïque.

La R. P. au Sénat

Les choses sont en train de se passer comme nous l'avions prévu : La représentation proportionnelle est votée par la Chambre à la formidable majorité de 122 voix, sans même que le président du Conseil se soit donné la peine de poser la question de confiance.

Les biens de la messe de Digne

Digne, 11 juillet. — Le tribunal correctionnel a rendu aujourd'hui son jugement dans l'affaire des biens de la messe épiscopale de Digne.

Acquittement de Mgr Castellani

On se souvient que Mgr Castellani, évêque de Digne, l'abbé Barberoux, ancien secrétaire de l'évêché, et un employé de banque à Lyon, M. Brao de la Perrière, étaient inculpés d'avoir détourné de leur destination des valeurs mobilières qui seraient appartenues, soit à la Messe, soit au Séminaire.

La liberté du catéchisme

Il est entendu que nous vivons sous le règne de la liberté. Nous avons le mot; d'autres jouissent de la réalité, mais pas dans le Limousin.

Un jugement inique

L'église Notre-Dame du Roule à Cherbourg, avait été bâtie par les fidèles sur des terrains cédés gratuitement par divers donateurs, à condition que l'édifice servirait perpétuellement à l'exercice du culte catholique.

La « défense laïque »

L'investigation d'un sénateur du Rhône dont le nom ne semble pas d'accord avec les opinions avancées, — M. Beauvillain, des sénateurs et députés de gauche se réunissent aujourd'hui au Palais-Bourbon et, avec eux, les délégués des organisations du personnel de l'enseignement primaire laïque.

Adveniat regnum tuum Dieu protège la France! Vendredi 12 juillet. — S. JEAN GUALBERT

JEUDI 11 JUILLET 1912

Les ministres et sous-secrétaires d'Etat se sont réunis ce matin, au ministère des Affaires étrangères, sous la présidence de M. Poincaré.

Le Congrès des œuvres ouvrières à Châlons, sous la présidence des évêques de Châlons, Troyes et Dijon, clôture aujourd'hui ses importantes séances.

Mgr Castellani, évêque de Digne, pourvu pour les biens de la Messe, est acquitté.

Le Congrès des œuvres ouvrières à Châlons, sous la présidence des évêques de Châlons, Troyes et Dijon, clôture aujourd'hui ses importantes séances.

Le général Nazim pacha succède à Mahmoud-Chefket pacha comme ministre de la Guerre.

Le calif marocain rebelle M'Tougui a fait à Marrakech une entrée triomphale.

Les monarchistes portugais méditent, croit-on, un retour offensif.

La Turquie semblerait disposée à conclure la paix avec l'Italie.

Le général Nazim pacha succède à Mahmoud-Chefket pacha comme ministre de la Guerre.

Pour les Petites-Sœurs gardes-malades M. Grouseau, député du Nord, a déposé aujourd'hui, sur le bureau de la Chambre une pétition signée par plus de 15 000 habitants de Lille, en faveur des Petites-Sœurs de l'Assommoir, gardes-malades des Pauvres.

La « défense laïque » L'investigation d'un sénateur du Rhône dont le nom ne semble pas d'accord avec les opinions avancées, — M. Beauvillain, des sénateurs et députés de gauche se réunissent aujourd'hui au Palais-Bourbon et, avec eux, les délégués des organisations du personnel de l'enseignement primaire laïque.

Nos romans dans les bibliothèques des gares « Ne pourriez-vous faire déposer dans les gares vos romans à 20 centimes? Si cela se peut, ne manquez pas d'en envoyer à la bibliothèque de la gare de... »

Cette question nous a été posée bien souvent. Nous répondons pour tous nos propagateurs que nos romans à 1 franc, à 0 fr. 60 et à 0 fr. 20 doivent se trouver dans toutes les bibliothèques de gares. Le dépôt en est fait régulièrement à la librairie Hachette, à Paris. Que nos amis réclament donc ces volumes aux tenancières des bibliothèques, et si leur réclamation ne suffit pas, qu'ils veulent bien nous en informer, nous ferons en sorte que cette négligence ne se renouvelle pas.

GAZETTE

Le vieux sacristain

Il est de nombreuses carrières où vingt-cinq années d'exercice représentent, pour jusqu'à la fin de la vie, si tard soit-elle prolongée, une carrière bien remplie.

Un jugement péremptoire sur le collectivisme

Il est un M. Soussial, cet heureux député de Marmande, dont les idées originales visent à copier l'Eglise, à lui emprunter quelques-unes de ses institutions; il oublie seulement qu'il y manquera toujours l'esprit qui vivifie.

La réforme électorale

Texte de la loi votée hier par la Chambre

Voici le texte de la nouvelle loi électorale dont la Chambre a voté hier l'ensemble : (1) Art. 1er. — Les membres de la Chambre des députés sont élus au scrutin de liste avec représentation des minorités.

Un jugement inique

L'église Notre-Dame du Roule à Cherbourg, avait été bâtie par les fidèles sur des terrains cédés gratuitement par divers donateurs, à condition que l'édifice servirait perpétuellement à l'exercice du culte catholique.

Une fin de séance à la Chambre

200 électeurs inscrits dans la circonscription, et qui, par une déclaration signée par eux et dûment légalisée, acceptent la candidature dans cette circonscription.